



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 octobre 2024 à 20H00.

Sous la Présidence de M. Alain HABER, 1<sup>er</sup> adjoint.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **9**

Conseillers absent(s) : **6**

Procuration(s) : **5**

Conseiller supplémentaire : **1**

Présents : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Danielle CANAC ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Claude WERLÉ.

Absents excusés : M. René WUNENBURGER donne procuration à Chantal JACOB ; M. Xavier CYREK donne procuration à M. Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Mme Florence HOOGSTOEL-MILLOUX donne procuration M. Alain HABER (adjoint) ; Mme Hélène GERAULT donne procuration à Mme Danielle CANAC ; Mme Marie KREYE-DAUER donne procuration à M. Nicolas GINTER (adjoint) ; Mme Julie FLICK.

Absent avec voix non délibérative : M. Bruno SCHUG.

Date de la convocation : 30 septembre 2024.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 2 septembre 2024.
3. Travaux de végétalisation au Carrefour de la Poste.
4. Travaux de sécurisation rue de la Houblonnière.
5. Mise en place d'un écran LCD de projection dans la salle Conseil municipal.
6. Rapport de diagnostic sur la qualité de l'air à l'Eglise Saint-Pancrease.
7. Location de toilettes sèches pour le jardin de la Fraternité.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

### **1. Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

**Mme Danielle CANAC** est désignée comme secrétaire de séance.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 septembre 2024.**

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré,

**Adopte à l'unanimité**

Le Procès-verbal du Conseil municipal du **2 septembre 2024**.

### **3. Travaux de végétalisation au carrefour de la Poste.**

**Trois permanences au public** ont été organisées le 28 août, 4 septembre et 18 septembre pour présenter le projet d'aménagement de végétalisation du carrefour du bâtiment de l'ancienne Poste (1 rue Principale).

Une trentaine de personnes est venue consulter les plans concernés.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a émis fin août, un avis : l'alignement des arbres ne doit pas gêner la visibilité qui doit être dégagée à l'approche du carrefour, notamment pour la sécurité de cette intersection qui se situe sous le régime général de la priorité à droite.

Ainsi, la hauteur des plantations devra être inférieure à 60cm dans les triangles de visibilité, (par rapport au niveau de la chaussée) tout au long de l'année.

Des bordures hautes de trottoirs seront mises en place et les bornes (poteaux) seront supprimées.

Il est prévu de réduire le nombre de places de stationnement sur le parking en face du bâtiment de l'ancienne Poste (trois places), en laissant un espace de circulation pour les piétons et d'en créer de nouvelles : route de Pfulgriesheim (deux places en créneau) et un marquage au sol, rue du Mal Leclerc (direction entrée Est du village).

La mise en place d'un « cédez le passage » au carrefour a été discutée. **L'option n'est pas retenue.**

En outre, le panneau du plan du village route de Pfulgriesheim sera déplacé vers la place du Général de Gaulle lors du démarrage des travaux de végétalisation. Il sera modifié et mis à jour avec la construction du lotissement « Kleinfeld ».

D'autre part, la fontaine sera récupérée par la commune (après le rachat par la SCI GIGI du bâtiment de l'ancienne Poste, fontaine qui est sur leur parcelle).

Après discussion, le Conseil municipal prend acte de la réalisation des travaux.

#### **4. Travaux de sécurisation rue de la Houblonnière.**

Une concertation publique a eu lieu le 18 septembre dernier pour présenter le projet de sécurisation de cette rue.

Trois coussins en enrobé seront mis en place au droit des intersections : impasses des Iris/Primevères et rue de la Souffel. De plus, une matérialisation des passages piétons sera réalisée à proximité de ces intersections). Par exemple, deux passages piétons rue de la Souffel sont repositionnés pour marquer le croisement avec la rue de la Houblonnière.

De ce fait, les places de stationnement près des carrefours seront déplacées (bascule des places de stationnement sur la voie opposée) pour améliorer la visibilité des intersections.

Le Conseil municipal valide la réalisation de ces travaux, avec l'intervention des entreprises GCM et SIGNATURE.

#### **5. Mise en place d'un écran de projection LCD dans la salle du Conseil municipal.**

Des devis ont été demandés à trois entreprises : QUIRIN, AVENCE ET STI BUREAUTIQUE.

La proposition concerne un écran connecté de 86 pouces avec un branchement WIFI sans fil avec support sur chariot à roulettes.

Après étude des devis, STI Bureautique n'est pas retenue car l'offre proposée est en location.

Les deux offres équivalentes sont à approfondir (QUIRIN et AVENCE), des précisions complémentaires seront demandées pour comparer les deux propositions.

#### **6. Rapport de diagnostic sur la qualité de l'air à l'Eglise Saint-Pancrace.**

Un diagnostic a été réalisé par le bureau d'études FIBE pour l'amélioration de la qualité de l'air de l'Eglise Saint-Pancrace. Ce diagnostic a été fait pour remédier aux désordres et aux dégâts dûs à l'humidité.

Au niveau des travaux de ventilation, il est prévu deux types d'intervention :

- Renouvellement de l'air par ventilation mécanique : mise en place d'un déshumidificateur d'air mural pour abaisser l'humidité au niveau du sol de l'Eglise. Coût : 24 000 €.  
Une ventilation mécanique est créée par simple flux avec deux grilles d'extraction au plafond. Pour éviter la stagnation de l'air humide sous le plancher, des grilles d'aération (linéaires et rondes) seront installées pour ventiler l'espace de manière naturelle sous les bancs.
- Renouvellement de l'air par une centrale de traitement : le renouvellement de l'air et la gestion de l'hygrométrie seront assurés par une centrale de traitement de l'air avec réseau de diffusion et des buses de soufflage au grenier (rejet en toiture). Coût : 45 000 €.

Après discussion, la deuxième solution est privilégiée.

La réalisation des travaux est prévue pour l'année prochaine (2025).

#### **7. Location de toilettes sèches pour le Jardin de la Fraternité**

Le point a été reporté au prochain Conseil municipal.

## 8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

4 septembre : réunion avec le sous-préfet. Présentation.

16 septembre : comité directeur du SIVOM.

20 septembre : réception des travaux de plantations avec ETUDE CONCEPT.

20 septembre : réunion Alter Alsace Energies. Economies d'énergies.

- **CoCoKo :**

16 septembre : commission intercommunale CAO.

24 septembre : bureau communautaire.

26 septembre : conseil communautaire.

- **Autres :**

24 septembre : réunion SCOTERS.

26 septembre : réunion Club House.

## 9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

## 10. Divers.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2024 : 4 novembre, 2 décembre.**
- **Réunions SIVOM : 18 novembre (Dingsheim).**
- **Saint-Nicolas : 6 décembre ; repas des aînés : 7 décembre ; marché de Noël HAPI : 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.**

Séance close à 21h28.

**Prochaine séance prévue le 4 novembre 2024 à 20h00.**

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil municipal sur notre site Internet :

[www.griesheim-sur-souffel.fr](http://www.griesheim-sur-souffel.fr)